

Le Pecq, jeudi 10 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Saint Germain bouclesdeseine

Plus d'infos sur : www.saintgermainbouclesdeseine.fr

2021 : nouvelle année, nouvelle résolution vers le (presque) zéro déchet ? Lancez-vous avec l'Agglo !

Réduisez le volume de vos ordures ménagères de 30 % à 40 %, grâce au recyclage des déchets végétaux (épluchures de légumes, déchets de cuisine et de jardin)! Proche de l'humus, le compost est le résultat de la dégradation naturelle des matières organiques. Après quelques mois, on obtient un produit riche en éléments nutritifs nécessaire à la santé des sols et au développement de toutes plantes! Ce sont les êtres vivants comme les bactéries, champignons, cloportes et lombrics qui participent activement au processus.

Faire du compost chez soi et produire de l'engrais utilisable pour son jardin! Le compostage, c'est aussi choisir la simplicité pour rentabiliser les végétaux de son jardin qui contribuent ainsi à équilibrer et à structurer le compost, même en hiver, lors de l'interruption hivernale de la collecte des végétaux*.

Faites un pas de plus vers le zéro déchet et adoptez le composteur de l'Agglo! Cette année encore, l'Agglo vous permet de profiter de composteurs à prix réduit, choisissez entre 3 modèles en bois de 20 € à 30 € pour vous équiper, ET participez à une formation gratuite pour connaître tous les secrets du compostage!

Réservez dès maintenant votre composteur qui vous sera remis en mars 2021 (livraison et formation sur inscription préalable obligatoire).

Pour bénéficier de cette offre, rien de plus simple :

→ vous inscrire, en ligne, sur le site de la CASGBS, rubrique Réduction des déchets / Compostage et paillage / faites votre compost / compostage de jardin ou en scannant directement le code :







>Vous habitez en appartement ? mettez-vous au compostage partagé!

Pour mettre en place un site de compostage partagé, il suffit de contacter le service environnement de la Communauté d'Agglomération, qui vous accompagne gratuitement dans la mise en place du composteur, sur un espace vert de la copropriété ou un terrain public (seul l'achat de

l'équipement est à la charge de la résidence : entre 60 et 300€ selon le nombre de participants). C'est l'occasion de tisser de nouvelles relations tout en produisant un engrais naturel pour les végétaux de la résidence, les balconnières et les plantes d'intérieur.

Plus d'infos : http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement/reduction-des-dechets/le-compostage-et-le-paillage/faites-votre-compost/le-compostage-en-immeuble/

> Le lombricompostage, c'est tout aussi simple et efficace!



Le lombricomposteur est un ensemble de bacs empilés qui permet de recycler les déchets organiques de cuisine, à l'aide de vers de terre de compost qui se nourrissent des déchets. Leurs déjections s'accumulent et forment le compost. Pour commencer, il vous faut un lombricomposteur, la Communauté d'agglomération ne subventionne pas ces équipements mais il est très facile d'en fabriquer un soi-même ou d'en acheter dans le commerce (compter entre 70 et 130€). Quant aux vers, vous pourrez en trouver dans les magasins de pêche ou les magasins multisports. Il existe aussi des réseaux comme Plus2vers qui peuvent vous mettre en lien avec des donateurs de vers près de chez vous !

Plus d'infos : http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement/reduction-des-dechets/le-compostage-et-le-paillage/faites-votre-compost/le-lombricompostage/

> *Un silo à feuilles « fait-maison »

Rien de plus simple!

Retrouvez le tuto en ligne sur le site de l'agglo :



http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement/reduction-des-dechets/le-compostage-et-le-paillage/rentabiliser-les-vegetaux/

À propos de l'action de l'Agglo en matière de compostage

Le compostage individuel en 2020 c'est :

- → 737 composteurs individuels distribués
- → 37 sessions de formations dispensées
- → Depuis 2010 :
 - 8 266 composteurs individuels distribués
 - 66 résidences équipées permettant l'accès au compostage partagé à 5 816 foyers